

Le notariat face au monde associatif

#association

#congrégation

#association culturelle

#association déclarée

Durée : 0.5 jour

Prix : Connectez-vous pour connaître le prix

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Passer en revue les questions des notaires plus posées en matière d'associations loi 1901 et 1905.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'auditeur saura :

Proposer des réponses aux questions les plus fréquentes concernant le monde associatif.

Programme de la formation

I. Constitution des associations

A. Membres

B. Formalités

- 1) Acquisition de la personnalité morale
- 2) Les apports/apport partiel d'actifs

II. La fin des associations

A. Dissolution, liquidation et dévolution

B. La fusion

III. Le fonctionnement des associations

A. Les ressources de l'association

- 1) Les libéralités
- 2) Les autres ressources

B. La liberté contractuelle des associations

- 1) Les pouvoirs des organes de l'association
- 2) L'autonomie patrimoniale de la personne morale

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Les points forts de la formation

Permettre de répondre efficacement aux enjeux juridiques souvent importants en matière d'associations.

Les moyens pédagogiques

- Tour de table
- Cas pratiques

Évaluation des acquis

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques pendant la formation.

Une évaluation des connaissances acquises sera également organisée afin de mesurer l'appropriation.